

Pré-expertise agricole du Mas des Claparèdes (34) Évaluation des potentialités agricoles

Rapport écrit



Association Terre & Humanisme
Rédaction : Olivier Hébrard
Date de rendu : 2 juin 2017



I. Rappel des objectifs de l'expertise

Le porteur du présent projet, Monsieur Frédéric Roux, porteur depuis plusieurs années du projet Oasisdici (<http://oasisdici.org/>), souhaite créer une ferme agroécologique qui aurait notamment les 4 principaux objectifs suivants :

- 1. Assurer une production suffisante pour se rapprocher de l'autonomie alimentaire des habitants du lieu ;**
- 2. Devenir un centre de formation à l'agroécologie et à la permaculture ;**
- 3. Devenir un lieu démonstratif de la mise en place des pratiques agroécologiques en milieu semi-aride contraint ;**
- 4. Assurer l'approvisionnement d'un restaurant sur le domaine** (concept « de la terre à l'assiette »), **et si possible parvenir à nourrir plus largement le territoire proche** (via un réseau de distribution à définir).

Le Mas des Claparèdes est à ce jour la piste la plus opportune pour l'implantation de ce projet eu égard l'ensemble des lieux potentiels identifiés et visités à ce jour. A travers la présente expertise agricole, il s'agit donc d'évaluer les potentialités agricoles du Mas des Claparèdes en lien avec les 4 objectifs cités plus haut, notamment les potentialités de faire de ce domaine un haut lieu démonstratif de la mise en place des pratiques agroécologiques en milieu méditerranéen semi-aride contraint.

Les similitudes de ce projet avec le domaine du monastère de Solan ainsi qu'avec celui du projet de Monsieur de Colmont sur le Château de la Mole (83) sont nombreuses :

- un propriétaire unique sur un domaine dont les terres sont groupées en un seul bloc, où il sera possible d'appliquer des règles de décision agronomique abondant dans le même sens, ici en l'occurrence l'agroécologie et la permaculture ;
- un engagement profond pour l'agriculture la plus naturelle possible ;
- la mise en œuvre d'une approche systémique, avec une optimisation des interactions entre l'ensemble des éléments en jeux ;
- la valorisation des différents habitats naturels ;
- une véritable démarche conservatrice et patrimoniale ;
- le respects des savoirs anciens.

Ainsi, cette expertise a été réalisée à la lumière des valeurs déjà portées ces deux sites, et notamment le monastère de Solan qui dispose d'une assise de 25 années d'expérience.

II. Introduction

Le domaine du Mas des Claparèdes se situe à cheval sur les communes de Montoulieu, Ferrières-les-Verreries et Saint-Bauzille-de-Putois, à la latitude 43,89°N et la longitude 3,78°E (degrés décimaux).

Relativement au fleuve Hérault, le domaine se situe sur un plateau. L'altitude la plus faible du domaine est 249 m et la plus haute 355 m, soit un dénivelé total de 106 m. Les pentes sont globalement peu marquées si ce n'est sur certains secteurs du domaine, au niveau des calcaires du Portlandien.

D'un point de vue géologique, le domaine se situe à cheval sur deux ensembles (cf. planche n°0.2) :

1. n1a. Calcaires argileux du Berriasien inférieur : calcaires à intercalations argileuses permettant d'une part la création de sols favorables à l'implantation de cultures et d'autre part l'aptitude

ponctuelle à pouvoir retenir l'eau des sols.

2. j9. Calcaires du Portlandien : calcaires massifs très karstifiés, fortement perméables et très peu favorables à l'agriculture (et pas toujours favorables au pastoralisme).

Rque : attention, sur la planche n°0.2 obtenu par l'outil public Géoportail, la distribution des ensembles géologiques est décalée par rapport à la réalité.

A l'échelle des 82,9 hectares du domaine du Mas des Claparères, la combinaison entre : 1) les deux principaux ensembles géologiques et leurs sous-ensembles), 2) la variation légère d'expositions et de pentes, et 3) les historiques d'occupation des sols, aboutit à une mosaïque pédo-paysagère que nous avons classée à ce stade de la réflexion en 17 principaux ensembles pédo-paysagers (EPP) (cf. planche n°0.3). Cette déclinaison en 17 EPP reste cependant grossière et mériterait d'être affinée dans le cadre d'une éventuelle étude ultérieure.

Le présent travail d'expertise se scinde en deux rapports, un premier présentant les données cartographiques et photographiques du lieu, et un second, écrit, faisant état des éléments de synthèse.

II. Présentation des 17 ensembles pédo-paysagers (EPP) identifiés

1. EPP n°1 (cf. planches n°1.1 à 1.5)

Grande parcelle de 3,27 ha et d'un périmètre de 857 m, en grande partie située sur les calcaires argileux du Berriasien (attention, sur la carte géologique de la planche n°0.2, elle apparaît en grande partie sur le Portlandien).

États de surface :

Variabilité du taux d'enherbement, mais globalement celui-ci est supérieur à 80-90%.

Importante variabilité des espèces végétales (>20 espèces).

Ponctuellement, présence de litière sur 1 mm.

Plus de 50% de cailloux.

Profil pédologique (cf. planches n°1.4 et 1.5) :

Sol brun très compact (la pelle-bêche s'enfonce très difficilement).

Présence de matière organique.

Présence de nombreuses racines.

Plus de 50% de cailloux, dont certains assez imposants (>5 cm de diamètre).

Présences de galeries de vers de terre mais aucun vers de terre observés.

Pénétration quasi-impossible au-delà de 15 cm.

Bilan

Parcelle au potentiel agronomique faible. En l'état, seul du pastoralisme semble pertinent ou la mise en place de plantes aromatiques et médicinales (PAM) via leur valorisation locale en huiles essentielles. Toutefois, cette parcelle pourrait faire l'objet d'une valorisation à travers un projet agroforestier, lui permettant d'augmenter progressivement son potentiel agronomique. A l'extrémité Nord de la parcelle, un ou plusieurs points d'eau devraient pouvoir être creusés.

2. EPP n°2 (cf. planches n°2.1 à 2.4)

EPP de 0,87 ha et d'un périmètre de 403 m, en grande partie situé sur les calcaires massifs du Portlandien (attention, sur la carté géologique de la planche n°0.2, elle apparaît en grande partie sur le Berriasien).

La parcelle correspond à un lapiaz (rainure plus ou moins profonde résultant de la dissolution du calcaire en surface et se présentant en groupements denses) bien visible sur la planche n°2.3.

Présence de nombreux chênes remarquables.

Enherbement à forte potentialité pastorale mais vraisemblablement fragile (pelouse méditerranéenne).

Bilan

Les potentialités agricoles de cette parcelle sont quasi-nulles, si ce n'est une valorisation pastorale possible. Cette parcelle située près des bâtiments du Mas pourrait cependant être ouverte à la promenade et valorisée d'un point de vue pédagogique.

3. EPP n°3 (cf. planches n°3.1 à 3.8)

Lots de petites parcelles comprenant les bâtiments du Mas et totalisant 1,5 ha et 505 m de périmètre.

Compte tenu 1) de sa forte diversité spatiale, 2) de sa faible surface, 3) du fait que la vigueur des végétaux mis en place parle d'elle-même, et 4) du manque de temps, il a été privilégié le fait de ne pas prospecter cet ensemble pédo-paysager.

Toutefois, compte tenu notamment du nombre d'arbres déjà plantés, de la grande diversité des milieux, de l'historique de la gestion des sols, cet espace est fortement prometteur et pourrait être démonstratif à lui seul.

Concernant les deux forages, aux dires de Monsieur André Rinaldi (compagnon de la propriétaire), l'été les forages s'assèchent la journée lorsqu'on tire de l'eau mais ils se remplissent à nouveau la nuit. L'inconnue est toutefois de connaître le taux de remplissage quotidien de ces forages en période d'étiage sévère. **Concernant l'aspect démonstratif que pourrait constituer le projet des Claparèdes en milieu semi-aride contraint, compte tenu de la présence des citernes (existantes et éventuellement futures), l'absence de garantie du volume de remplissage nocturne des forages ne semble pas pénalisant. Toutefois, pour sécuriser le projet agricole d'un point de vue productif (alimentation d'un restaurant, approvisionnement Amap ou autre), il faudrait avoir la certitude qu'un minimum de 10 mètres cubes puissent être obtenus quotidiennement pendant 5 mois, de mai à septembre (soit un volume total de 1500 m3).**

Bilan

Sans prospection particulière, les potentialités agricoles de cet espace sont fortes. Les nombreux petits espaces pourraient être facilement mis en cultures et être directement productifs, d'autant plus que l'accès de cet espace à la ressource en eau est particulièrement facilité. L'inconnue concernant les potentialités réelles des forages laisse cependant planer une inconnue quant aux potentialités réelles de production du projet (pour envisager une production autre que l'aspect démonstratif et l'approvisionnement des personnes habitants le lieu).

4. EPP n°4 (cf. planches n°4.1 à 4.5)

Parcelle de 0,67 ha et d'un périmètre de 330 m, située sur les calcaires argileux du Berriasien.

États de surface (cf. planches n°4.2 à 4.4) :

Sols très clairs.

30% de sols nus, croûtés.

30% de cailloux.

Sol limoneux, facilement pénétrable par la pelle-bêche malgré les conditions sèches.

Traces d'anciens sillons de cultures.

Plus de 14 espèces végétales identifiées. Présence importante de thym.

Variabilité spatiale de la couverture végétale et des sols.

Profil pédologique (cf. planche n°4.5) :

Sol très clair, très pauvre en matière organique.

Très peu de racines.

Absence de galerie.

15% de cailloux

Présence de matière organique.

Bilan

En l'état, cette parcelle présente un potentiel agronomique assez faible. Ce n'est pas la parcelle à mettre en avant en priorité. Un projet agroforestier et l'apport de matière organique régulier pourront contribuer à sa réhabilitation progressive.

5. EPP n°5 (cf. planches n°5.1 à 5.6)

EPP de 1,06 ha et d'un périmètre de 468 m, en grande partie situé sur les calcaires argileux du Berriasien.

États de surface :

Variabilité spatiale de la couverture végétale et des sols.

Couverture végétale supérieure à 80%, plus de 17 espèces végétales recensées.

30 à 50% de cailloux

Profil pédologique (cf. planche n°5.6) :

Sol brun, très secs, très compacts.

De nombreuses racines.

Pénétration difficile de la pelle-bêche.

30% de petits cailloux.

Absence de galeries.

Présence de matière organique fugitive en quantité.

Curiosité : un cailloux d'olivine, d'origine inconnu a été trouvé lors du profil de sol ?

La mare, qui a été creusée par les actuels propriétaires, n'est alimentée que par de l'eau de pluie. Ponctuellement, le taux d'argile semble élevé.

Bilan

Cet EPP présente un potentiel agronomique certain. Moyennant un travail de fond important (agroforesterie, épierrement, apport divers de matière organique, valorisation des différentes poches d'argiles, creusement de points d'eau...), cette parcelle pourra être une des parcelles clés du projet agronomique du domaine. De nouveaux points d'eau devraient pouvoir être creusés, permettant d'augmenter la résilience du milieu à cet égard. En gros, sur cette parcelle il pourra y avoir « un

avant et un après ».

6. EPP n°6 (cf. planches n°6.1 à 6.7)

Parcelle plantée en lavandin Grosso, de 2,3 ha et d'un périmètre de 832 m, située sur les calcaires argileux du Berriasien.

États de surface :

Sols bruns foncés, travaillés, meuble.
Entre 20 et 50% de cailloux en surface.
Peu d'herbe sur les inter-rangs.

Profil pédologique (cf. planches n°6.3 à 6.6) :

Sol brun foncé très meuble (la pelle-bêche s'enfonce très facilement).
Présence de matière organique.
Quelques galeries et plusieurs gros vers de terre observés.
Descente des racines jusque vers 15-20 cm.
15% de cailloux.

Bilan

Cette parcelle présente un potentiel agronomique très élevé. Dans la mesure du possible, le lavandin devra être conservé. Cette parcelle pourrait être valorisée à travers un projet associant lavandin, agroforesterie, maraîchage, apiculture et pourquoi pas petit élevage (volaille).

7. EPP n°7 (cf. planches n°7.1 à 7.3)

Parcelle plantée en romarin, de 0,62 ha et d'un périmètre de 504 m, située sur les calcaires argileux du Berriasien.

Parcelle non prospectée de manière fine.

Bilan

Parcelle très caillouteuse, aux sols assez pauvres, bien adaptée à la culture du romarin. Le romarin pourrait être valorisé en huiles essentielles (distillerie locale ou sur le site).

8. EPP n°8 (cf. planches n°8.1 à 8.6)

Belle parcelle de 1,5 ha et d'un périmètre de 605 m, située sur les calcaires argileux du Berriasien.

États de surface :

Le taux de couverture végétale est proche de 100%. Variabilité ponctuelle de l'enherbement témoignant certainement d'une variabilité pédologique.

Ponctuellement, présence d'une litière sur une épaisseur de 1 à 2 mm.

Présence de nombreux turricules (cf. planche n°8.6). Sur la photo de cette planche, on remarque la feuille de chêne, témoignant de l'importance des haies dans l'apport de matière MO au sein des parcelles.

Plus de 15 espèces végétales recensées.

Très peu de cailloux.

Profil pédologique (cf. planche n°8.4) :

Sol brun clair, meuble (la pelle-bêche s'enfonce sans trop de difficulté).

Nombreuses galeries.
Peu de cailloux (< 10%).
Présence de matière organique.

Bilan

Parcelle au potentiel agronomique certain. Maraîchage possible. Apports conséquents de matière organique conseillé. La mise en valeur de cette parcelle devrait pouvoir se faire via la mise en place d'un savant projet agroforestier.

9. EPP n°9 (cf. planches n°9.1 à 9.6)

Belle parcelle de 1,33 ha et d'un périmètre de 509 m, située sur les calcaires argileux du Berriasien.

États de surface :

Le taux de couverture végétale est proche de 100%. Variabilité ponctuelle de l'enherbement témoignant d'une variabilité pédologique.

Litière présente sur une bonne partie de la parcelle, sur une épaisseur de 1 à 2 mm.

Présence de turricules.

Plus de 16 espèces végétales.

Très peu de cailloux en surface.

Profil pédologique (cf. planche n°9.5) :

Sol brun, assez compact.

Quelques galeries.

Peu de cailloux (< 10%).

Très dense réseau racinaire en surface.

Présence de matière organique.

Bilan

De par 1) sa configuration, 2) la présence d'une mare et d'un puits, et 3) les potentialités des sols, cette parcelle est à ce jour la plus belle parcelle du domaine. Elle méritera de faire l'objet d'une attention particulière pour sa valorisation, notamment via une association maraîchage/arboriculture. Attention toutefois à la variabilité des conditions de sols sur cette parcelle.

10. EPP n°10 (cf. planches n°10.1 et 10.2)

EPP de 0,92 ha et d'un périmètre de 478 m (valeurs très indicatives), situé sur les calcaires massifs du Portlandien.

La parcelle correspond à un grand lapiaz.

Présence de chênes remarquables.

Bilan

Les potentialités agricoles de cette parcelle sont nulles. Aucun pastoralisme possible. Cet EPP attenant à l'EPP 9 pourrait être ouvert à la promenade et joliment valorisé d'un point de vue pédagogique.

11. EPP n°11 (cf. planches n°11.1 à 11.3)

EPP de 0,34 ha et d'un périmètre de 372 m (valeurs très indicatives), transition (notamment

présence de colluvions) entre les calcaires massifs karstifiés du Portlandien et les calcaires argileux du Berriasien.

A la marge de celle-ci, deux avens identifiés (bouchés tous les deux).

Parcelle au potentiel agronomique faible, mais néanmoins potentialité pastorale importante.

Bilan

Les potentialités agricoles de cette parcelle sont faibles. En l'état seul du pastoralisme ou des PAM sont envisageables. Toutefois, cet EPP aux sols très argileux et située en amont de l'EPP 9 pourrait être valorisé d'un point de vue de la ressource hydrique. Des aménagements devraient pouvoir y être réalisés pour récupérer des eaux de surface et/ou de subsurface et alimenter des points d'eau plus ou moins importants.

12. EPP n°12 (cf. planches n°12.1 et 12.2)

EPP de 5,34 ha et d'un périmètre de 1200 m située sur les calcaires massifs karstifiés du Portlandien. Grand lapiaz. Chênes verts et végétation méditerranéenne type.

Bilan

Aucune valorisation agronomique possible de l'EPP, ni même en pastoralisme.

En revanche, source importante de matière organique, potentiellement valorisable soit pour les besoins énergétiques du domaine soit pour un transfert de fertilité vers les parcelles cultivées présentant un défaut de matière organique.

13. EPP n°13 (cf. planches n°13.1 à 13.3)

Parcelle de fruitiers (amandiers) de 0,66 ha et d'un périmètre de 710 m, située en bordure des calcaires argileux du Berriasien.

Parcelle non prospectée de manière fine.

Bilan

Le verger doit être conservé et pourra être repris en main et revalorisé : apports organiques, association d'arbres et/ou de nouvelles cultures intercalaires.

14. EPP n°14 (cf. planches n°14.1 à 14.3)

EPP aux contours assez flous, de 1,73 ha et d'un périmètre de 914 m, situé sur les calcaires argileux du Berriasien.

Ce EPP a une position basse et est située de part et d'autre d'un oued artificiel. Le taux de particules fines d'origine sédimentaire est assez élevé. L'association entre cette position topographique et ce taux de particules fines implique une immersion ponctuelle de cette zone (comme en témoigne certaines plantes telle que des joncs).

On remarque une variabilité de l'enherbement témoignant vraisemblablement des variations des conditions pédologiques et de l'état hydrique des sols.

Bilan

En l'état, cet EPP ne semble pouvoir être valorisé que par du pastoralisme et/ou la culture de PAM. Toutefois, de par sa position topographique, plusieurs pistes devraient pouvoir être envisageables :

1. Revaloriser cet EPP via la mise en place de nouvelles cultures (après apports conséquents et

réguliers de MO).

2. Créer un ou plusieurs points d'eau permanents et/ou temporaires plus ou moins conséquents et inscrire cette parcelle dans le projet hydrique global des Claparèdes.

15. EPP n°15 (cf. planches n°15.1 à 15.5)

Parcelle de 0,82 ha et d'un périmètre de 524 m, située sur les calcaires argileux du Berriasien.

Parcelle plate, épierrée, très riche en argile.

Sols lourds, végétation assez maigre.

Variation spatiale de la végétation comme en témoigne la photo de la planche n°15.2 (partie droite de la photo).

Sur le tiers Nord de la parcelle, présence abondante de thym comme en témoigne la photo de la planche n°15.5 (partie droite de la photo).

Bilan

Parcelle au potentiel agronomique certain mais devant être impérativement réhabilitée par des apports conséquents et réguliers en MO. Parcelle à ne pas réhabiliter en priorité.

16. EPP n°16 (cf. planches n°16.1 et 16.2)

Parcelle non prospectée de manière fine.

Parcelle de 1,4 ha et d'un périmètre de 705 m, située sur les calcaires argileux du Berriasien.

Quantité très importante de cailloux.

Bilan

En l'état, compte tenu du taux de cailloux, parcelle tout juste valorisable par du pastoralisme et/ou des PAM.

Parcelle au potentiel agronomique probable, moyennant un épierrement conséquent (et coûteux).

17. EPP n°17 (cf. planches n°17.1 à 17.8)

Cet EPP regroupe toutes les parcelles restantes (cf. planche n°17.1), pouvant toutes être valorisées par du pastoralisme (ou éventuellement dans certains cas des PAM). Il couvre une surface totale de 58,53 ha.

Compte tenu de sa variabilité géologique (Berriasien et Portlandien), topographique, et d'historiques culturels, cet EPP pourrait être affiné en d'autres EPP dans le cadre d'une étude plus fine.

Bien que les sols soient ingrats sur l'ensemble de ces 58,5 ha, on relève cependant une certaine variabilité de la végétation, avec des secteurs 1) au potentiel pastoral intéressant (cf. planche n°17.3), 2) au potentiel organique intéressant (cf. planche n°17.2), 3) ou pourraient être aménagés des points d'eau (cf. planche n°17.5) ou 5) lapiazés (cf. planche n°17.6).

Bilan

La majorité de ces espaces sont uniquement valorisables par du pastoralisme (éventuellement des PAM dans certains cas), avec des secteurs au potentiel pastoral nul (lapiaz) et d'autres élevés (pelouse méditerranéenne). Sur cette base, l'hypothèse grossière et sécurisée d'une charge pastorale annuelle de 0,15 moutons par ha et par an semble raisonnable... soit environ un troupeau de 9 moutons à l'année sur cet EPP. Il est d'ailleurs recommandé de faire pâturer ces zones sous réserve

de maintenir les milieux ouverts.

IV. Synthèse

La présente pré-expertise a pour objet l'évaluation des potentialités agricoles du Mas des Claparèdes au regard des intentions fixées par Frédéric Roux pour le projet agroécologique qu'il porte. A travers le projet des Claparèdes, il ne s'agit en aucun cas de montrer simplement qu'il est possible de nourrir le plus largement possible un territoire via des pratiques agroécologiques ; en effet, si Frédéric Roux souhaitait répondre à cette finalité-là, il serait alors plus simple pour lui de rechercher un site disposant de conditions hydro-pédo-climatiques largement plus favorables que celles des Claparèdes, en plaine alluviale notamment. M. Roux s'est en effet orienté vers les Claparèdes en connaissance de cause, sachant pertinemment qu'il lui serait difficile d'envisager une production maraîchère « traditionnelle » sur un tel contexte pédoclimatique. C'est la beauté du lieu ainsi que la contrainte hydrique marquée du lieu qui animent sa flemme, et surtout son intention d'essayer de montrer qu'il est possible de produire dans un tel contexte pédoclimatique en s'appuyant sur des pratiques agroécologiques. C'est donc au regard des 4 objectifs cités dans l'introduction que cette étude a été conduite.

IV.1 Sols

Dans le tableau ci-après ont été rapportés les principaux éléments du bilan obtenu pour chaque EPP.

EPP	Superficie (ha)	Géologie	Potentialités agricoles, de 1 à 5 (eu égard aux objectifs du projet). 1 : très forte / 2 : forte / 3 : moyenne / 4 : faible / 5 : très faible ou nulle.	Remarques
1	3,27	Berriasien	3 – 4	En l'état, pastoralisme ou PAM possibles. Pour réhabilitation, projet agroforestier à privilégier.
2	0,99	Portlandien Lapiaz	4	Pastoralisme possible, pédagogie.
3	1,53	Portlandien	1	Jardin expérimental possible.
4	0,67	Berriasien	3	En l'état, pastoralisme ou PAM possibles. Projet agroforestier à privilégier pour réhabilitation.
5	1,06	Berriasien	2	Parcelle clé pour un projet agroécologique, réhabilitation nécessaire (apports MO).
6	2,3	Berriasien	1	Projet associant agroforesterie, lavandin, maraîchage, apiculture, petit élevage.
7	0,62	Berriasien	3 - 4	Poursuite de la culture du romarin.
8	1,5	Berriasien	1	Maraîchage possible via savant schéma agroforestier.
9	1,33	Berriasien	1	Très belle parcelle, association maraîchage / arboriculture.
10	0,92	Portlandien Lapiaz	5	Pédagogie
11	0,34	Colluvions	4	En l'état, pastoralisme ou PAM possibles. Valorisation possible pour rétention d'eau.
12	5,23	Portlandien	5	Valorisation pour bois-énergie ou transfert de fertilité vers parcelles du domaine.
13	0,66	Berriasien	3	Conservation et réhabilitation du verger.
14	1,73	Berriasien	3 - 4	En l'état, pastoralisme ou PAM possibles. Possibilités de nouvelle valorisation agricole et/ou hydrique
15	0,82	Berriasien	3	Réhabilitation nécessaire par apports conséquents et répétés de MO. Non prioritaire.
16	1,4	Berriasien	4	En l'état, pastoralisme et/ou PAM possibles. Épierrement impératif pour autre projets.
17	58,53	Berriasien Portlandien	4	Pastoralisme uniquement.

Tableau IV.1. Potentialités agricoles des 17 principaux ensembles pédo-paysagers identifiés.

Ce tableau de synthèse permet de constater que :

1. 6,6 ha, répartis en 4 EPP (EPP 3, 6, 8 et 9), présentent des potentialités agricoles très fortes ;
2. un EPP (EPP 5) de 1,06 ha présente une potentialité agricole forte ;
3. 7,77 ha, répartis en 6 EPP (EPP 1, 4, 7, 13, 14 et 15), présentent des potentialités agricoles moyennes à faibles ;
4. 61,26 ha, répartis en 3 EPP (EPP 2, 16 et 17), sont uniquement valorisables par du pastoralisme, voire dans quelques cas par la mise en place de PAM. Cette surface représente 74% du domaine.
5. Enfin, 6,15 ha répartis en 2 EPP (EPP 10 et 12) ne sont pas du tout valorisables d'un point de vue agricole.

Par conséquent, les surfaces valorisables sur ce projet semblent très largement suffisantes pour parvenir aux 4 objectifs souhaités.

IV.2 Eau

Compte tenu 1) du système de récupération des eaux sur les bâtiments du mas, 2) des nombreux sols argileux permettant d'envisager la création de divers points d'eau, et 3) des 2 forages qui s'assèchent lors de pompages estivaux mais se remplissent à nouveau la nuit, eu égard la ressource en eau la seule incertitude repose sur le 4eme objectif cité, c'est à dire celui d'assurer l'approvisionnement d'un restaurant sur le domaine et si possible de parvenir à nourrir plus largement le territoire proche.

IV.3 Autonomie de la fertilité

Compte tenu d'une part de la présence de nombreux arbres et arbustes sur le domaine, notamment sur l'EPP n°12 et dans une moindre mesure sur l'EPP n°17, et d'autre part des possibilités de gestions agropastorales l'autonomie en apports organiques devrait pouvoir être immédiatement atteinte dans le cadre d'une réponse aux trois premiers objectifs, sous réserve que le projet se mette en place progressivement. Le 4eme objectif devrait pouvoir être quant à lui atteint dans un second temps, selon évolution du projet.

V. Conclusion

Le tableau ci-dessous place les potentialités des sols, de l'eau et des amendements eu égard les 4 objectifs fixés pour le projet des Claparèdes.

Objectifs	Potentialités		
	Sols	Eau	Autonomie fertilité
1	Très favorables	Très favorables	Favorables
2	Très favorables	Très favorables	Favorables
3	Très favorables	Très favorables	Favorables
4	Très Favorables	Incertaines	A confirmer

Tableau IV.2. Synthèse des potentialités des sols, des ressources en eau et de la gestion de la fertilité eu égard des 4 objectifs fixés pour le projet des Claparèdes.

Il ressort de ce tableau de synthèse trois points principaux :

1. Les potentialités agronomiques des sols devraient permettre de répondre aux 4 objectifs fixés ;

2. L'incertitude sur le volume de remplissage nocturne des deux forages suite à un pompage journalier en période estivale ne permet pas de garantir que le 4eme objectif puisse être atteint ;
3. Les trois premiers objectifs devraient pouvoir être atteints tout en étant autonome d'un point de vue de la gestion de la fertilité des sols. Le 4eme objectif devrait pouvoir être atteint via l'autonomie de la fertilité des sols, mais seulement sous réserve d'une mise en place progressive du projet et d'une planification bien réfléchie à l'avance de la fertilité des sols.

Par conséquent, j'émet un avis favorable à l'achat du Mas des Claparèdes, sans réserve vis-à-vis des trois premiers objectifs, et avec une réserve eu égard le 4eme objectif : pour enlever cette réserve, les potentialités des forages en période estivales doivent être évaluées.